

## **POUR PROTÉGER LES ENFANTS IL EST ESSENTIEL D'ACCOMPAGNER LES PÈRES**

Par Frédéric Van der Borgh t psychologue. Le dispositif de protection de l'enfance en France est en grande souffrance, et surtout ne cesse de dévaloriser la place et le rôle des hommes, notamment du père, ce qui ne bénéficie ni aux enfants, ni aux mères.



Pour le psychologue Frédéric Van der Borgh t, le système de protection de l'enfance est en situation de grande souffrance et à bout de souffle, notamment à du fait d'une perte de sens pour les professionnels, de burn-out, et de difficultés de recrutement (photo d'illustration). Maria Sbytova - stock.adobe.com

Les assises de la protection de l'enfance ont lieu les 28 et 29 juin à Nantes sur le thème des « 1 000 premiers jours : mieux prévenir, mieux protéger ». Un sujet, en effet, d'une brûlante actualité. Le dispositif de protection de l'enfance en France coûte 10 milliards d'euros par an et les résultats sont très loin d'être à la hauteur des fonds investis.

Le système est en situation de grande souffrance et à bout de souffle : perte de sens pour les professionnels, burn-out, difficultés de recrutement. Trop souvent, le parcours des enfants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) est marqué par des ruptures et des manques de continuité. De 25 % à 40 % [de jeunes SDF de moins de 25 ans sont des sortants de l'ASE](#). 70 % des enfants, pris en charge par l'ASE, sortent sans diplôme. La sur-médication massive des troubles du comportement des enfants confiés est un véritable scandale sanitaire. Les jeunes suivis par l'ASE représentent 40 % des effectifs des Itep (institutions accueillant des enfants bénéficiant d'un statut de handicapé en raison des troubles du comportement et des problèmes psychiques qu'ils présentent).

### **De nombreuses rigidités**

Malgré la grande générosité de beaucoup d'acteurs, le système institutionnel reste marqué par de nombreuses rigidités qui engendrent beaucoup de souffrances pour les enfants, les parents et les professionnels. Un récent rapport de la Cour des comptes de novembre 2020 pointe les nombreuses défaillances du système, dont les réponses sont en décalage avec le temps de l'enfant. Il fait état du manque d'intervention précoce et du faible développement des mesures de soutien à la parentalité.

Enfin, soulignons un fait qui inquiète le secrétariat d'État à l'enfance : la hausse très inquiétante du placement de tout-petits dès la sortie de maternité, dans la plupart des départements sans réponse adéquate : pouponnières débordées, pénurie de familles d'accueil, des bébés qui dépérissent en situation de privation affective dans des hôpitaux par manque de place...

## Stigmatisation sans nuance des hommes

Il faut souligner aussi les effets toxiques des discours outranciers et clivants dans le domaine du noble combat contre les maltraitances faites aux enfants et aux femmes. Partir en croisade sur ces sujets, en accentuant le clivage homme-femme, en faisant croire que les violences faites aux enfants sont majoritairement, voire exclusivement dues aux hommes et aux pères est non seulement réducteur et scientifiquement faux, mais aggrave les problèmes dénoncés. Cette stigmatisation sans nuances des hommes affecte particulièrement les papas dans les milieux les plus vulnérables alors qu'on sait leur présence tout aussi fondamentale que celle des mamans. Cela a pour effet de fragiliser les liens familiaux et de majorer la précarité financière et affective des mères isolées et de leurs enfants en favorisant les défaillances et l'irresponsabilité des pères précaires. L'ensemble de ces facteurs renforce les risques de négligence et de maltraitance des mères sur les enfants.

Quand, en septembre 2020, le président de la République a annoncé [l'allongement du congé de paternité](#), mesure phare issue de la « commission des 1 000 premiers jours », il l'a fait « *au nom de l'égalité femme-homme et pour que le père puisse être disponible et partager avec son épouse ou sa compagne l'engagement auprès de l'enfant dès sa naissance, pour pouvoir être disponible pour donner son affection* ». Cette mesure est la conséquence de la prise de conscience de l'ampleur des dépressions post-partum des mères isolées affectivement et socialement, qu'ont fait remonter les auditions de la commission (le suicide est la première cause de mortalité des mères, un an après leur accouchement). Encore faut-il que cette valorisation du père concerne aussi les familles les plus précaires, ce qui est encore très loin d'être le cas.

Une récente étude préalable de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) a montré les liens entre grande pauvreté et protection de l'enfance, en soulignant que la grande précarité mettait de fait en difficulté les parents pour satisfaire les besoins fondamentaux des enfants. Elle soulignait aussi que les interventions en protection de l'enfance auprès de ces familles précaires concernaient presque exclusivement les mères, au détriment des hommes et des pères.

Le poids de la stigmatisation et de la disqualification transgénérationnelle que subissent les jeunes parents en milieu de grande pauvreté affectent tout particulièrement la dignité des pères qui ne sont repérés que dans leur nocivité potentielle et leur défaillance. Ces images négatives sont souvent intériorisées par les mères, qui préfèrent souvent cacher la présence de leur conjoint ou n'en parler que de manière péjorative, et par les pères, qui s'enferment dans un sentiment de honte, de fuite ou de colère qui renforcent leur auto-exclusion. Cela porte atteinte au droit de l'enfant à grandir autant que possible en famille avec ses deux parents (art. 7 de la Convention internationale des droits de l'enfant).

## Une action publique paralysée

Ces discours accentuant le clivage homme-femme, survalorisés en boucle par les médias, paralysent l'action publique et pressent les décideurs politiques à prendre des décisions uniquement répressives, dépensières et souvent inefficaces, au détriment de l'investissement dans le patient travail de terrain de prévention précoce, qui prend soin des liens familiaux précieux et fragiles. Pour mieux protéger les enfants et soutenir leurs mères dans les situations de risque, il est essentiel, conformément aux recommandations de l'OMS, d'accompagner les pères, et de leur donner confiance pour qu'ils s'investissent dans leurs responsabilités familiales. Plutôt que de renforcer des préjugés de genre, investissons dans les actions innovantes qui sont à l'écoute des aspirations des enfants et des parents les plus fragiles et construisent avec eux des solutions positives, constructives et durables dans le respect de la place de chacun.

La petite voie de l'accueil et de l'accompagnement intensif de la triade père-mère-bébé articulant soutien intensif à la conjugalité et à la parentalité dès la vie prénatale se révèle être une porte d'entrée pertinente pour faire évoluer en douceur le système de la protection de l'enfance et permettre un nécessaire changement de paradigme.

(1) Directeur d'Aire de famille et cofondateur de la FNCP (Fédération nationale des centres parentaux)